



En partenariat avec :



PROGRAMME

Jeudi 13 octobre 2022

09h00

Accueil des participants

10h30

Plénière

Discours d'ouverture

- Suzanne BROLLY, adjointe à la maire de Strasbourg en charge de la ville résiliente
- Danièle DAMBACH, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg et maire de Schiltigheim
- Catherine GRAEF-ECKERT, vice-présidente de la collectivité européenne d'Alsace et maire de Lingosheim
- Irène WEISS, conseillère régionale de la région Grand Est
- Christophe BÉCHU, ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires

11h00

Table ronde : « Dans le contexte du changement climatique, comment anticiper et se préparer aux évolutions des risques naturels ? »

Les intervenants à cette table ronde seront :

- Cédric BOURILLET, directeur général de la prévention des risques, ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

- **Bénédicte HEINDRICH**S, directrice générale agriculture, ressources naturelles et environnement du service public de Wallonie
- **Bertrand LABILLOY**, directeur général de la caisse centrale de réassurance
- **Xavier PIECHACZYK**, président du directoire de Réseau de transport d'électricité
- **Virginie SCHWARZ**, présidente-directrice générale de Météo-France
- **Denis THURIOT**, maire de Nevers et président de Nevers agglomération - président du conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs

12h30

Cocktail déjeunatoire

Visite libre de l'exposition des posters scientifiques, des corners des partenaires organisateurs, et de la cabine à expérience sensorielle

14h30 - 16h00

Sessions participatives en parallèle, coordonnées par le CEREMA (1ère partie)

1. Mieux connaître la vulnérabilité de son territoire
2. Comment réduire la vulnérabilité de son territoire et le rendre plus résilient
3. Place et vulnérabilité des acteurs économiques
4. Implication et rôle des maires et des citoyens dans la culture du risque

16h00 - 16h30

Pause

16h30 - 18h00

Sessions participatives en parallèle, coordonnées par le CEREMA (2ème partie)

18h00 - 19h00

Conférences en parallèle

- Conférence organisée par la caisse centrale de réassurance (CCR) : « Quelle est l'efficacité de la prévention des catastrophes naturelles ? »
- Conférence organisée par le Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (SCHAPI) : « De la vigilance crue à l'alerte : outils mobilisables par les citoyens pour mieux se préparer à la crise »

19h00 -21h00

Cocktail dînatoire

Visite libre de l'exposition des posters scientifiques, des corners des partenaires organisateurs, et de la cabine à expérience sensorielle

Vendredi 14 octobre 2022

08h00

Accueil des participants

09h00 - 10h30

« Agora des bonnes pratiques face aux risques naturels »
Mini-conférences autour de cas concrets

10h30

Plénière

Témoignages sur des événements majeurs récents par des acteurs des territoires avec la participation de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) :

- **Loïc GROSSE**, adjoint au sous-directeur, sous-direction de la préparation, de l'anticipation et de la gestion des crises (DGSCGC)
- **Valérie DEJARDIN**, bourgmestre du Limbourg : inondations de Wallonie du 14 juillet 2021
- **Fabert MICHELY**, élu de Cap Excellence : inondations de Guadeloupe du 30 avril 2022
- **Sébastien OLHARAN**, maire de Breil-sur-Roya : inondations lors de la tempête Alex des 2 et 3 octobre 2020
- **Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC**, vice-présidente de l'association française du génie parasismique (AFPS) : retour sur le séisme du Teil de 2019

Synthèse et perspectives

- **Pascal BERTAUD**, directeur général du CEREMA

12h30

Discours de clôture

14h00 - 17h00

Visites de terrains organisées en lien avec la ville et l'Eurométropole de Strasbourg et Voies navigables de France (VNF)

Le 12 octobre, en marge de cet événement et en lien avec la journée internationale de la prévention des catastrophes du 13 octobre, l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques (AFPCNT) vous invite à la représentation d'une pièce de théâtre sur les risques d'inondation intitulée "16431 Souvenirs d'avenirs". Retrouvez la compagnie Lyonnaise à La Scène de Strasbourg (1 rue La Fayette).

Voici le lien de la billetterie en ligne pour les inscriptions gratuites à la représentation du 12 octobre 2022 :

<http://my.weezevent.com/soiree-theatre-16431-souvenirs-davenirs>

Les sessions participatives

- **1. Mieux connaître la vulnérabilité de son territoire** : Si l'on souhaite protéger les territoires des effets des risques naturels, il convient d'en connaître l'exposition et la vulnérabilité. Cet atelier a pour objectif de présenter les outils et les dispositifs existants, de mettre en avant des bonnes pratiques en s'appuyant sur quelques exemples à différentes échelles et de s'interroger sur les conséquences à attendre dans un contexte de changement climatique. Le but est que chaque acteur, à l'issue de cette séance, puisse identifier clairement la manière d'analyser la vulnérabilité de son territoire vis-à-vis des risques naturels et puisse travailler à la mise en place, si nécessaire, des actions pour s'en prémunir.
- **2. Comment réduire la vulnérabilité de son territoire et le rendre plus résilient** : Les tissus urbains exposés aux risques naturels sont nombreux et l'augmentation des enjeux matériels et humains se poursuit dans ces zones. Or, face à l'urgence climatique, les résultats en matière de réduction de leur vulnérabilité sont encore limités : la diversité des actions à mettre en projet et les différentes échelles de réflexion à appréhender créent une forte inertie. Les témoignages et débats permettront de donner de nouvelles pistes de solutions ou des recommandations, grâce à des exemples qui incitent à saisir des fenêtres d'opportunité, spatiales et temporelles : stratégie de gestion à l'échelle de bassin de risque, opération de renouvellement urbain, couplage d'actions de réduction des vulnérabilités avec les travaux du bâti, période qui suit un sinistre.
- **3. Place et vulnérabilité des acteurs économiques** : La résilience d'un territoire face aux risques naturels est fortement dépendante de la robustesse et des capacités de retour à la normale de ses activités économiques : L'impact d'un aléa naturel sur les entreprises et les réseaux qui constituent le tissu économique du territoire peut entraîner des effets en cascades, direct ou indirect sur les bénéficiaires, les fournisseurs, et les ménages. Après une séquence d'introduction sur le rôle et la complémentarité des acteurs économiques et du monde assurantiel pour la continuité de vie du territoire, la session proposera des interventions de retours d'expérience et des interactions avec les participants autour de deux questions. La première abordera la pertinence pour les acteurs économiques à mieux connaître et à réduire leur vulnérabilité et la seconde présentera des solutions, des bonnes pratiques et des outils pour renforcer leur résilience.
- **4. Implication et rôle des maires et des citoyens dans la culture du risque** : Développer une culture du risque commune et partagée permettra de développer la résilience des territoires et des citoyens. Chacun a une responsabilité individuelle et collective : se protéger et protéger les autres (au sein de son foyer, son entreprise, ses activités associatives, ses loisirs ...), anticiper, adopter les bons comportements en cas d'événements, limiter les impacts, se relever après un événement, s'adapter sur le long terme. Le contexte des événements extrêmes récents et du changement climatique constitue une opportunité de sensibilisation et de mobilisation. Plusieurs questions seront abordées : Comment accompagner les citoyens ? Quel est le rôle des élus ? Comment faire émerger et maintenir une implication civile et citoyenne ? Quels publics cibler et quelles modalités favoriser ? Quel rôle donner aux exercices de gestion de crise ? Quelles connaissances sur ces phénomènes extrêmes mettre à disposition ? Qu'attend-on des acteurs locaux et des citoyens ? Comment se préparer collectivement à la crise dans ce contexte ?

Les conférences

➤ Conférence organisée par la Caisse centrale de réassurance (CCR)

Quelle est l'efficacité de la prévention des catastrophes naturelles ?

La politique actuelle de prévention des risques naturels est le fruit d'une diversification progressive des réponses apportées aux catastrophes que la France a connues au cours des décennies passées : protection des territoires contre les aléas, intégration du risque dans l'aménagement et l'urbanisme, prévision des phénomènes, préparation à la crise, sensibilisation du public, réduction de la vulnérabilité des biens et des activités, renforcement des normes constructives. Depuis une vingtaine d'années, à la faveur de nouveaux textes normatifs français ou européens, la politique de prévention des risques naturels s'est fortement étoffée. De multiples dispositifs parfois liés les uns aux autres, structurent aujourd'hui la politique de prévention sur une architecture complexe dont l'efficacité n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation globale. La conférence aura vocation à poser la question de l'efficacité de cette politique publique. Que peut-on en dire aujourd'hui ? Peut-on la quantifier ? Ce qui est efficace aujourd'hui le sera-t-il encore demain au regard des effets du changement climatique ? Comment renforcer l'efficacité des politiques publiques de prévention ?

Introduction : Antoine QUANTIN, directeur des réassurances et fonds publics (CCR)

Impact des grands lacs de Seine sur la réduction des dommages lors de la crue de janvier 2018 : David MONCOULON, directeur du département R&D - Modélisation (CCR)

Impact des PPRi et PAPI sur l'évolution de la sinistralité liée aux inondations : Georges FARAH, Responsable du département data science - actuariat & provisionnement (CCR)

Table ronde :

- Frédéric GACHE, directeur adjoint de l'appui aux territoires (EPTB Seine Grands Lacs)
- Frédéric JACQUIN directeur Technique Souscription (FM Insurance Europe S.A.)
- Nicolas MONIÉ, chef du département de l'appui aux politiques de prévention (ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires)
- Nicolas BAUDUCEAU, directeur du département fonds publics et prévention (CCR)

La Caisse centrale de réassurance (CCR) est un réassureur public qui propose aux assureurs opérant en France, dans l'intérêt général, des couvertures contre les catastrophes naturelles et d'autres risques non assurables. CCR gère également, pour le compte de l'État, certains fonds publics tels que le fonds national de garantie des risques en agriculture (FNGRA). Depuis la création du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles en France, CCR exerce un rôle central dans l'équilibre financier du régime, l'indemnisation des assurés et l'information des parties prenantes. Ses travaux sur la connaissance des risques et leur modélisation permettent d'apporter un appui technique aux acteurs de la prévention, en vue de développer ou

d'améliorer les mesures de réduction des risques. Ainsi CCR noue des partenariats avec l'Etat et les collectivités locales et contribue à la prévention et à l'aménagement des territoires, en apportant son expertise technique sur la connaissance de l'aléa, l'estimation des dommages et l'efficacité des dispositifs publics de prévention.



- **Conférence organisée par le service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (Schapi)**

De la vigilance crue à l'alerte : outils mobilisables par les citoyens pour mieux se préparer à la crise

A l'occasion de la sortie de l'application mobile VIGICRUES ainsi que de nouveaux services à destination des citoyens, le SCHAPI présentera les avancées en terme d'outils mobilisables pour mieux s'informer sur les risques d'inondation près de chez soi.

En adoptant le point de vue des principaux bénéficiaires de l'information, à savoir les gestionnaires de crise et les collectivités, des exemples d'utilisation des outils du réseau Vigicrues seront présentés afin d'illustrer leur utilité pour mieux préparer et anticiper une crise inondation.

Intervenants

- Laurence PUJO, directrice du SCHAPI, ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires
- Jean-Marie COULOMB, adjoint opérationnel au SCHAPI
- Eric LEFEVRE, référent départemental Inondation, Direction départementale des territoires 67
- Thibaut BUCHER, chef du service interministériel de défense et de protection civile (SIDPC) 67
- Christophe SEINCE, chargé de mission sur la sécurité, la tranquillité publique et la prévention, Commune de Sélestat
- Franck HUFSCMITT, directeur de la Gestion Durable des Bassins Versants, Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
- Animation : Rachel PUECHBERTY, directrice adjointe du SCHAPI



Le programme des visites

- **Circuit « Inondations - Protection de l'Agglomération strasbourgeoise »**

Site n°1 : Ouvrages hydrauliques de la Steinsau et du Boerschey à Erstein

Situé sur l'Ill en amont de Strasbourg, le dispositif de protection d'Erstein a pour but de protéger la ville d'Erstein et l'Agglomération strasbourgeoise des crues de l'Ill et de ses affluents. L'ouvrage de la Steinsau régule le débit transitant par l'Ill vers Erstein et Strasbourg, tandis que l'ouvrage du Boerschey contrôle la décharge de l'Ill vers le Canal de décharge de l'Ill et le plan d'eau de Plobsheim. L'ensemble du système hydraulique d'Erstein est géré par la Région Grand Est.

Site n°2 : Système d'endiguement d'Holtzheim à Holtzheim

Située en rive droite la Bruche aval en amont dans le centre urbain d'Holtzheim, la digue d'Holtzheim (730 ml) a pour but de protéger les habitations situées en rive droite (712 habitants et 215 emplois protégés) contre les débordements de la Bruche. Entièrement consolidé en 2018, le système d'endiguement d'Holtzheim a fait l'objet d'un classement approuvé (classe C) en 2021 pour une crue d'occurrence trentennale, l'un des premiers systèmes d'endiguement régularisé sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. L'ensemble du système d'endiguement est géré par l'euro-métropole de Strasbourg.

Départ et retour au Palais des congrès

Horaires : de 14 h00 à 17h 00

Moyens d'accès : par bus

Nombre maximum de participants : 50

- **Circuit « Lutte contre le ruissellement et solutions fondées sur la nature »**

Site n°1 : Projet de création d'une Zone d'Expansion des Crues à Vendenheim

La commune de Vendenheim est régulièrement sujette à des inondations liées aux débordements du Muhlbaechel lors d'épisodes pluvieux importants. Un projet de restauration du cours d'eau de grande ampleur (remise en fond de vallée) associé à la création d'une zone d'expansion des crues (9 ha) sera prochainement mis en œuvre fin 2022 pour améliorer le fonctionnement naturel du cours d'eau et réduire les risques d'inondations.

Site n°2 : Dispositifs de protection contre les coulées d'eaux boueuses par l'hydraulique douce à Lampertheim

La frange ouest du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg est régulièrement touchée par des coulées d'eaux boueuses lors d'évènements pluvieux extrêmes. Le programme de déploiement de dispositifs d'hydraulique douce sur le territoire euro-métropolitain sur les

zones à risques entre dans sa 4ème année et a permis l'installation de plus de 3 km de dispositifs (haies, bandes enherbées, fascines) en partenariat avec la profession agricole et les communes touchées, portant à 10km le linéaire de dispositif pérennisé sur le territoire par conventionnement décennal.

Départ et retour au Palais des Congrès

Horaires : de 14 h00 à 17h 00

Moyens d'accès : par bus

Nombre maximum de participants : 50

➤ **Visite du réseau des galeries souterraines de Schutzenberger à Schiltigheim**

De nombreux ouvrages souterrains ont été exploités essentiellement par les brasseries, puis par les armées française et allemande dans le cadre des services de défense passive. La brasserie Schutzenberger a cessé son activité en 2005. L'ensemble des galeries est abandonné mais de nombreux vestiges de l'activité brassicole sont encore en place. Ces galeries bénéficient des visites de prévention contre le risque d'effondrement géré par l'Eurométropole de Strasbourg. La vulnérabilité des galeries sera présentée.

Organisation de la visite (15 mn à pied du Palais des Congrès) :

Visites échelonnées de :

- 14h15 à 15h15 (20 personnes)
- 15h15 à 16h15 (20 personnes)
- 15h45 à 16h45 (10 personnes) - Retour palais de congrès : 17h00

Bonnes chaussures à prévoir, à minima des baskets. Les casques seront fournis

➤ **Visite du polder d'Erstein**

Cet ouvrage fait partie d'en ensemble de mesures destinées à atténuer les crues du Rhin dans sa section à courant libre, à l'aval d'Iffezheim. Le polder d'Erstein, permet, sur 600ha, d'offrir une capacité de rétention de 7,8 millions de m³. Sa mise en eau permet de contribuer à écrêter le pic des crues du Rhin. Statistiquement, elle est déclenchée environ tous les 10 ans (3 fois depuis 2003). En complément et hors période de fortes crues, cet ouvrage permet de réaliser des submersions écologiques, favorables à maintenir la biodiversité des forêts alluviales rhénanes.

Départ et retour au Palais des Congrès

Horaires : de 14 h00 à 17h 00

Moyens d'accès : par bus

Nombre maximum de participants : 50